



Prix DCC de la solidarité internationale 2025

Dossier à remettre au plus tard le 8 avril 2025

Pour candidater :

- dossier à transmettre à communication@ladcc.org
- pour candidater : remplir le formulaire [ICI](#) !

Règlement

Le Prix DCC de la solidarité internationale est un concours lancé par la Délégation Catholique pour la Coopération. Ouvert à tous les groupes d'étudiants, de scouts, de jeunes pros et de membres de mouvements de jeunesse de l'Eglise, il récompense quatre projets de développement au profit d'un partenaire du Sud au cours de l'année 2024.

1. Seules des équipes (plus de 1 personnes) peuvent participer au Prix DCC de la Solidarité internationale.
2. L'âge limite des participants au prix est de 26 ans.
3. Les dossiers de candidature devront nous être adressés le 8 avril 2025 au plus tard.
4. Les dossiers devront être transmis via l'adresse communication@ladcc.org et le formulaire de renseignement [ICI](#) devra être renseigné pour une prise en compte de la candidature.
5. Les équipes scoutistes peuvent candidater à la catégorie « Tout public » et à la catégorie « scoute ».
6. Une équipe ne pourra être lauréate de plusieurs prix.
7. Les équipes candidates s'engagent à transmettre le nom d'un référent facilement joignable, son numéro de téléphone et son mail.
8. Les missions solidaires des équipes ne pourront débuter qu'à la clôture du concours, c'est-à-dire du 3 mai au 1^{er} septembre 2025.
9. Les missions se dérouleront auprès de populations démunies dans des pays en développement et les équipes s'engagent à sélectionner des pays où leur sécurité sera assurée.
10. Les dossiers de candidature devront comprendre le descriptif du projet : but général, objectifs, étapes de réalisation, critères d'évaluation, planning détaillé du projet (en France et sur le terrain), le budget prévisionnel et les autres sources de financement.
11. Une pré-sélection des dossiers sera effectuée en amont de la réunion du jury.
12. Le jury composé d'un membre des services DCC « Formation », « Relations Partenaires et Volontaires » et « Communication et Développement des Ressources » se réunira fin avril.
 - Il sélectionnera les lauréats de catégorie « Tout public » pour le prix de 1500 €, le prix de 500 € et le prix catégorie « scoute » de 1000 €.
 - Trois autres dossiers seront sélectionnés pour le Prix du Public.
13. Les trois dossiers sélectionnés pour le Prix du Public seront soumis à un vote sur Facebook, le candidat obtenant le plus de « J'aime » sera lauréat du Prix. Le vote se déroulera du 3 mai au 15 mai 2025. L'horaire de clôture du vote sera annoncé une heure avant. Trois captures d'écran seront réalisées au moment de la clôture pour justificatif.
14. Les lauréats du Prix de la Solidarité internationale s'engagent à transmettre des photographies de leur mission, un article présentant leur mission et leur expérience, une vidéo durant leur projet pour publication sur le site DCC et sur Instagram.
15. Les lauréats s'engagent à transmettre dans les plus brefs délais à la DCC la convention signée qui leur sera adressée accompagnée d'un justificatif d'achat des billets d'avion.